

VOUS ÊTES AGENT DE L'ÉTAT OU L'ÉPOUSE D'UN AGENT DE L'ÉTAT EN ÉTAT DE GROSSESSE?

PENDANT LA GROSSESSE

Faire la
demande
d'Allocation
Prénatale
à la CPPF

6^{ème}
mois

Paiement
de l'Allocation
Prénatale :
80 000 Fcfa

Entre le
7^{ème}
et le
9^{ème}
mois

APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Naissance d'un enfant vivant et viable

Faire la
demande
de la Prime à
la Naissance
à la CPPF

Avant le
6^{ème}
mois de
l'enfant

Paiement
de la Prime à
la Naissance :
60 000 Fcfa

Télécharger les formulaires de
demande des prestations de maternité sur
notre site internet : www.cppf.ga

Déposer le dossier complet à la Délégation Provinciale de
l'Estuaire (DPE) de la CPPF sise derrière la Fonction Publique.

Les pièces d'ouverture du droit figurent sur
les formulaires de demande.